

n'offre qu'un liséré à peine caractérisé, ne vous hâtez pas de conclure et penchez plutôt du côté de la paralysie générale progressive.

Tel est le raisonnement qui m'est suggéré par l'étude attentive de notre malade actuel. En effet, son état est stationnaire, il paraît même s'aggraver à certains points de vue ; la perte de mémoire, les troubles de la parole sont très significatifs. Sa profession de peintre en bâtiments, la présence du liséré gingival, ne suffisent point à faire admettre que le saturnisme est seul ici en cause.

En somme, voici comment peut se schématiser la question des paralysies générales vraies ou fausses :

1o A côté de la paralysie générale vraie, dite progressive, maladie à évolution lente et fatale, il est des encéphalopathies toxiques, alcooliques, syphilitiques ou saturnines, qui par l'une de leurs modalités rappellent les symptômes de la paralysie générale vraie, mais n'ont pas sa marche progressive, parce que le *primum moriens* diffère dans les deux cas ; on les a dénommées pseudo-paralysies générales régressives, parce qu'il suffit souvent de supprimer l'agent toxique pour enrayer le mal.

2o Il n'y a pas, entre les deux ordres d'affections une barrière infranchissable, parce qu'il est des cas où grâce à la continuité de la toxi-infection et à la réceptivité du terrain, la soi-disant paralysie aboutit à la paralysie vraie.

3o Le diagnostic différentiel est parfois impossible. La notion étiologique fournit pourtant une présomption en faveur de la pseudo-paralysie d'origine infectieuse, qui offre pour caractère particulier son début brusque.

4o Néanmoins, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible d'acquérir une certitude absolue à cet égard, sans avoir assisté à l'évolution complète de la maladie.

5o Relativement à notre malade, nous manquons de renseignements suffisants sur son passé pathologique. Par conséquent, le pronostic doit être réservé durant quelques semaines encore, sans préjudice d'une rémission possible dans la paralysie vraie.

Le traitement consiste dans le repos, l'administration des préparations bromurées et iodurées, les bains sulfureux, les purgatifs.